



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

BTS BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR - BTS TERTIAIRES

Session 2024

Épreuve E3. Culture économique, juridique et managériale

Analyse du sujet

Le sujet porte sur l'entreprise Notarius, spécialisée dans la comptabilité notariale. Fondée en 1972 par Damien Loiret, elle est dirigée depuis 2023 par son fils Martin Loiret. Notarius se distingue par son innovation technologique, notamment avec des logiciels dédiés aux notaires. Avec un chiffre d'affaires de 16 millions d'euros, l'entreprise fait face à une concurrence accrue, notamment de la part de Pinage et Matera.

Les grands thèmes CEJM mobilisés dans ce sujet incluent :

- **Économie** : Analyse du marché, concurrence, barrières à l'entrée.
- **Droit** : Concurrence déloyale, droit du travail, vidéosurveillance.
- **Management** : Style de management, gestion des ressources humaines, GPEC.
- **Gestion** : Financement, diagnostic interne, analyse de la performance.

Correction question par question

MISSION 1 - L'analyse interne de l'entreprise et la préservation de son activité

1.1. Caractériser le style de management adopté par Martin Loiret.

Le style de management adopté par Martin Loiret peut être caractérisé comme participatif et axé sur le bien-être des salariés. Il souhaite impliquer ses collaborateurs dans les décisions, favorisant ainsi l'esprit d'équipe et la fidélisation des talents. Ce style est en adéquation avec les valeurs familiales de l'entreprise et vise à maintenir un haut niveau de performance tout en tenant compte des besoins des employés.

1.2. Analyser, à l'aide d'un diagnostic interne, les ressources de l'entreprise Notarius.

Le diagnostic interne de Notarius met en avant plusieurs ressources clés :

- **Ressources humaines** : Plus de 160 collaborateurs, dont 45 développeurs informatiques de haut niveau.
- **Ressources techniques** : Logiciels innovants intégrant l'IA et la signature électronique.
- **Ressources financières** : Chiffre d'affaires de 16 millions d'euros, financements par prêts bancaires.
- **Ressources matérielles** : Équipements de qualité pour les salariés, favorisant la performance.

1.3. Déterminer les raisons pour lesquelles Martin Loiret pourrait engager une action en concurrence déloyale.

Martin Loiret pourrait engager une action en concurrence déloyale contre Notar@us pour plusieurs raisons :

- **Dénigrement** : Si Notar@us utilise des méthodes de communication qui nuisent à l'image de Notarius.
- **Imitation/confusion** : Si les services de Notar@us sont suffisamment similaires pour créer une confusion chez les clients.
- **Preuve de préjudice** : Notarius doit prouver qu'elle subit un préjudice en raison des actions de Notar@us.

MISSION 2 - L'étude du marché et son impact sur l'entreprise

2.1. Caractériser les barrières à l'entrée sur le marché de l'entreprise Notarius.

Les barrières à l'entrée sur le marché de Notarius incluent :

- **Technicité** : La nécessité de compétences juridiques et technologiques élevées pour développer des logiciels adaptés aux notaires.
- **Ressources financières** : Les investissements importants en R&D et marketing sont nécessaires pour rivaliser.
- **Fidélité des clients** : Les notaires sont attachés à des prestataires de confiance, rendant difficile le changement de fournisseur.

2.2. Analyser le marché du travail des informaticiens et l'impact sur l'activité de l'entreprise Notarius.

Le marché du travail des informaticiens est marqué par une pénurie de candidats qualifiés, ce qui impacte Notarius de plusieurs manières :

- **Difficulté de recrutement** : Notarius doit faire face à une concurrence accrue pour attirer des talents.
- **Augmentation des salaires** : Les entreprises doivent offrir des salaires compétitifs pour attirer les développeurs.
- **Formation continue** : Notarius doit investir dans la formation de ses employés pour maintenir un niveau de compétence élevé.

2.3. Proposer des actions appropriées dans le cadre de la GPEC.

Pour optimiser la GPEC, Notarius pourrait envisager les actions suivantes :

- **Recrutement ciblé** : Mettre en place des partenariats avec des écoles d'ingénieurs pour attirer des jeunes talents.
- **Formation continue** : Augmenter l'investissement en formation pour maintenir les compétences à jour.
- **Flexibilité** : Offrir des conditions de travail flexibles (télétravail, horaires aménagés) pour attirer et retenir les talents.

MISSION 3 - Le développement de l'entreprise

3.1. Identifier le choix stratégique lié à la politique d'innovation menée par Notarius et justifier son intérêt.

Le choix stratégique de Notarius est d'accentuer l'innovation, notamment par le développement de

l'intelligence artificielle dans ses logiciels. Cet intérêt se justifie par :

- **Compétitivité** : L'innovation permet à Notarius de se différencier de ses concurrents et de répondre aux attentes des notaires.
- **Adaptabilité** : En intégrant des technologies avancées, Notarius peut s'adapter aux évolutions du marché et des réglementations.
- **Fidélisation des clients** : Des produits innovants renforcent la satisfaction et la fidélité des clients.

3.2. Analyser la solution de financement proposée par le dirigeant pour financer cette politique d'innovation.

La solution de financement proposée par Martin Loiret, à savoir réduire les délais de paiement de 60 à 30 jours, présente des avantages et des inconvénients :

- **Avantages** : Amélioration de la trésorerie à court terme, permettant un financement rapide des projets d'innovation.
- **Inconvénients** : Risque de mécontentement des clients qui pourraient voir cette mesure comme une pression financière, ce qui pourrait nuire à la relation commerciale.

3.3. Proposer d'autres solutions de financement adaptées à la politique d'innovation.

Notarius pourrait envisager les solutions de financement suivantes :

- **Prêts bancaires** : Poursuivre l'utilisation de prêts à taux préférentiels pour financer les projets d'innovation.
- **Subventions** : Rechercher des subventions ou des aides publiques pour les projets d'innovation.
- **Partenariats** : Établir des partenariats avec d'autres entreprises ou institutions pour partager les coûts de développement.

3.4. Évaluer, à l'aide d'un raisonnement juridique, si les images de la vidéosurveillance peuvent être utilisées pour prendre la décision de mettre à pied le salarié.

Pour évaluer la légalité de l'utilisation des images de vidéosurveillance, il faut considérer :

- **Information des salariés** : Selon la jurisprudence, les salariés doivent être informés de l'existence de la vidéosurveillance.
- **Finalité de la surveillance** : La vidéosurveillance ne doit pas être utilisée pour contrôler l'activité des salariés sans leur consentement.
- **Preuve admissible** : Si le salarié n'a pas été informé, les images ne peuvent pas être utilisées comme preuve pour justifier une mise à pied.

Synthèse / conclusion

Le cas de Notarius met en lumière les défis auxquels fait face une entreprise familiale dans un marché concurrentiel. Les enjeux liés à l'innovation, la gestion des ressources humaines et la conformité juridique sont cruciaux pour maintenir sa position. Les erreurs fréquentes des étudiants incluent le manque de références théoriques et une analyse superficielle des documents. Il est essentiel de bien articuler les réponses en s'appuyant sur les annexes fournies.

Conseils méthodologiques

- **Gestion du temps** : Répartissez votre temps de manière équilibrée entre les missions et les questions.
- **Lecture des documents** : Lisez attentivement les annexes pour en extraire les informations pertinentes.
- **Structuration des réponses** : Utilisez des titres et des listes pour organiser vos idées clairement.
- **Mobilisation du cours** : Intégrez des concepts théoriques et des références juridiques pour étayer vos réponses.
- **Rédaction claire** : Évitez les phrases trop longues et privilégiez la clarté dans vos explications.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.